



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

insignes

Question écrite n° 104664

Texte de la question

M. Philippe Vitel attire l'attention de M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur une demande d'autorisation de transfert d'insigne de la 1re armée française au profit du 152e régiment d'infanterie, basé à Colmar, à l'initiative de l'association « Rhin et Danube ». Tout d'abord connue sous le nom de la 2e armée puis nommée « l'armée B », cette dernière est constituée de membres issus des forces françaises libres (FFL) et d'unités issues de l'armée d'Afrique du nord (AAN). Ce sont ces forces françaises, avec un ratio d'un tiers pour les FFL et deux tiers pour l'AAN, qui formeront les rangs de la 1re armée, placées sous les ordres du maréchal de France Jean de Lattre de Tassigny, de l'armée française de la Libération. Puis vient le temps de renforcer cette dernière. Il est donc décidé que la 1re Armée et les forces françaises intérieures (FFI) fusionnent. Cette fusion donnera naissance à l'armée dite de l'amalgame. La 1re armée reste l'une des rares forces françaises engagées en Allemagne restant sous l'autorité et le commandement de l'état-major français. Cette association demande depuis longtemps que l'insigne que ces hommes portèrent autrefois soit transféré au 152e régiment d'infanterie basé à Colmar. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend prendre afin d'autoriser le port de cet insigne par les hommes du 152e RI de Colmar, ainsi que la date de ce prochain transfert. Et il lui demande quel est l'avis du Gouvernement sur ce sujet.

Texte de la réponse

L'insigne « Rhin et Danube » est un insigne de tradition individuel que seuls les militaires ayant fait campagne avec la 1re armée française avant le 9 mai 1945 sont autorisés à porter. Dans ces conditions, il ne peut être envisagé de voir les militaires du 152e régiment d'infanterie arborer l'insigne « Rhin et Danube » de la 1re armée française. Plus de vingt unités d'active de l'actuelle armée de terre continuent toutefois d'entretenir le souvenir de la 1re armée française. À titre d'exemple, le drapeau de certains régiments, tel celui du 19e régiment du génie, qui porte dans ses plis la mention des campagnes de Tunisie, d'Italie, de France et d'Allemagne, rappelle de manière tangible la participation aux durs combats qui ont mené la 1re armée jusqu'au Danube. Ainsi perdure la mémoire des combattants qui ont forgé l'histoire de cette formation et permis à son chef, le général de Lattre de Tassigny, d'être à Berlin, en mai 1945, l'un des signataires de l'acte de capitulation de l'Allemagne nazie.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vitel](#)

Circonscription : Var (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104664

Rubrique : Décorations, insignes et emblèmes

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 12 avril 2011, page 3516

Réponse publiée le : 2 août 2011, page 8405